SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

DÉPOTS PÉTROLIERS DU BÉNIN

CCMP/DPB
BON A LANCER

Nom de l'Autorité contractante : DEPOTS PETROLIERS DU BENIN SA

Objet: Réhabilitation et mise aux normes du système électrique du dépôt Akpakpa. Phase 1: Fourniture et pose du Tableau Général Basse Tension (TGBT) et de lampadaires double crosse LED ATEX pour l'éclairage extérieur (Lot 1 et 2).

Source de financement : Budget Autonome

Référence SIGMAP : F_DD_110441

Référence de l'avis : N°001/DPB/DG/PRMP/DD/CCMP/24 du 30 juillet 2025

1. Cet Avis d'Appel d'Offres National Ouvert fait suite au Plan de passation publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 30 mai 2025.
2. Dans le cadre de l'exécution de son budget 2025, Dépôts Pétroliers du Bénin société anonyme, dispose de fonds propres afin de financer des acquisitions dans le cadre de la réhabilitation et mise aux normes du système électrique du dépôt Akpakpa et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de la phase 1: Fourniture et pose du Tableau Général Basse Tension (TGBT) et de lampadaires double crosse LED ATEX pour l'éclairage extérieur, réparti en deux (02) lots.
3. Dépôts Pétroliers du Bénin SA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour effectuer la fourniture et la pose du Tableau Général Basse Tension (TGBT) et des lampadaires double crosse LED ATEX pour l'éclairage extérieur dans un dépôt pétrolier toutes sujétions comprises et ainsi qu'il suit :

CCMP/DPB
BON A LANCER

N° du lot	Désignation du lot
Lot 1	Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises
Lot 2	Fourniture et pose de lampadaires extérieurs à double crosse, équipés de luminaires LED certifiés ATEX, incluant tous les accessoires, raccordements et prestations nécessaires à leur mise en service, toutes sujétions comprises.

Les candidats peuvent soumissionner pour les deux (02) lots. Aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

Aucune variante ne sera acceptée.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- ***Pour le lot 1 : Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises.***

a. Pour les anciennes entreprises

Le soumissionnaire, qu'il s'agisse d'une entreprise individuelle ou d'un groupement d'entreprises, devra satisfaire aux conditions suivantes :

Capacité technique :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué(s), justifié(s) par la présentation d'un extrait récent du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou, à défaut, des statuts dûment enregistrés, et dont l'activité principale porte sur la fourniture et la pose de dispositifs et d'équipements électriques de courants forts ;
- Justifier, au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), de l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires, réalisés dans un terminal d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone, d'un montant minimum de soixante millions (60 000 000) francs CFA hors taxes chacun. Ces expériences devront être attestées par la production de copies des contrats

CCMP/DPB
BON A LANCER

N° du lot	Désignation du lot
Lot 1	Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises
Lot 2	Fourniture et pose de lampadaires extérieurs à double crosse, équipés de luminaires LED certifiés ATEX, incluant tous les accessoires, raccordements et prestations nécessaires à leur mise en service, toutes sujétions comprises.

Les candidats peuvent soumissionner pour les deux (02) lots. Aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

Aucune variante ne sera acceptée.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- ***Pour le lot 1 : Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises.***

a. Pour les anciennes entreprises

Le soumissionnaire, qu'il s'agisse d'une entreprise individuelle ou d'un groupement d'entreprises, devra satisfaire aux conditions suivantes :

Capacité technique :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué(s), justifié(s) par la présentation d'un extrait récent du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou, à défaut, des statuts dûment enregistrés, et dont l'activité principale porte sur la fourniture et la pose de dispositifs et d'équipements électriques de courants forts ;
- Justifier, au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), de l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires, réalisés dans un terminal d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone, d'un montant minimum de soixante millions (60 000 000) francs CFA hors taxes chacun. Ces expériences devront être attestées par la production de copies des contrats

CCMP/DPB
BON A LANCER

ou bons de commande, accompagnées d'attestations de bonne fin d'exécution ou de réception ;

- Disposer et justifier d'une autorisation officielle émanant du fabricant des équipements fournis ou, à défaut, d'une autorisation délivrée par un distributeur agréé, accompagnée d'une copie du certificat de partenariat ou d'agrément entre le fabricant et le grossiste/concessionnaire concerné ;
- Disposer et justifier de la disponibilité des matériels et équipements nécessaires à l'exécution des travaux dans les délais impartis ;
- Disposer et justifier d'un personnel technique compétent et expérimenté, qualifié dans le domaine des installations électriques de courants forts, capable d'assurer la bonne réalisation des prestations conformément aux normes en vigueur.

Capacité financière :

- Le soumissionnaire doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen d'au moins soixante millions (60 000 000) de francs CFA hors taxes, réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024). Ce chiffre d'affaires devra être prouvé par la production des états financiers certifiés (bilan, compte de résultat) ou tout document comptable officiel équivalent.
- Le soumissionnaire doit disposer d'avoirs liquides suffisants sous forme de fonds propres ou d'une ligne de crédit confirmée, autres que l'avance de démarrage, d'un montant minimal de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA. Cette capacité financière devra être justifiée par une attestation bancaire ou un document officiel émis par une banque ou institution financière agréée en République du Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué(s), justifié(s) par la présentation d'un extrait récent du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou, à défaut, par des statuts dûment

CCMP/DPB
BON A LANCER

enregistrés, dont l'activité principale porte sur la fourniture et la pose de dispositifs et d'équipements électriques de courants forts.

- Disposer d'un personnel d'encadrement qualifié, ayant participé à l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années, justifié par des curriculums vitae, attestations de travail, et copies légalisées des diplômes, selon les profils suivants :

  • Un Directeur de projet, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie industriel ou en génie électrique spécialisé en courants forts (Bac+5), justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans, ayant réalisé au minimum deux (02) marchés similaires d'un montant minimum équivalent à soixante millions (60 000 000) FCFA chacun, dans un terminal d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone;

  • Un Chef de chantier, titulaire d'un diplôme de niveau licence (Bac+3) en génie électrique ou domaine similaire, justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans, ayant supervisé l'exécution d'au moins un (01) marché similaire;

  • Un Responsable HSE, titulaire d'un diplôme de niveau licence (Bac+3) en sécurité industrielle, environnement ou domaine connexe, justifiant d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans la gestion de la sécurité et la prévention des risques sur des chantiers similaires, notamment dans le secteur pétrolier ou électrique.

- Disposer d'une autorisation officielle émise par le fabricant des équipements fournis ou, à défaut, par un distributeur agréé. Cette autorisation devra être accompagnée d'une copie du certificat de partenariat ou d'agrément entre le fabricant et le grossiste ou concessionnaire concerné.
- Justifier de la disponibilité des matériels et équipements nécessaires à la bonne exécution des travaux dans les délais impartis.

Capacité financière :

- Fournir le bilan financier à la création de l'entreprise ainsi que les bilans des années d'existence ;

CCMP/DPB
BON A LANCER

- Présenter une police d'assurance responsabilité civile du chef d'entreprise, couvrant obligatoirement les risques liés au marché, et incluant :
  - L'Assurance Responsabilité Civile Générale (RCG), garantissant la couverture des dommages causés à des tiers pendant l'exécution des travaux;
  - L'Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages affectant la solidité ou la pérennité des ouvrages, valable pour une durée de cinq (05) ans après la réception provisoires des travaux;
- Justifier la disponibilité d'avoirs liquides, sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit autre que l'avance de démarrage d'un montant minimum de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA, par une attestation émise par une banque ou institution financière agréée en République du Bénin..

➢ ***Pour le lot 2 : Fourniture et pose de lampadaires extérieurs à double crosse, équipés de luminaires LED certifiés ATEX, incluant tous les accessoires, raccordements et prestations nécessaires à leur mise en service, toutes sujétions comprises.***

a- Pour les anciennes entreprises

Capacité technique :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué(s), justifié(s) par la présentation d'un extrait récent du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou, à défaut, par des statuts dûment enregistrés, dont l'activité principale porte sur la fourniture et la pose de dispositifs et d'équipements électriques de courants forts;
- Justifier, au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), de l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires, réalisés dans un terminal d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone, d'un montant minimum de quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA hors taxes chacun. Ces expériences devront être attestées par la production de copies des contrats ou bons de commande, accompagnées d'attestations de bonne fin d'exécution ou de réception;

CCMP/DPB
BON A LANCER

- Disposer et justifier d'une autorisation officielle émanant du fabricant des équipements fournis ou, à défaut, d'une autorisation délivrée par un distributeur agréé, accompagnée d'une copie du certificat de partenariat ou d'agrément entre le fabricant et le grossiste/concessionnaire concerné.
- Disposer et justifier de la disponibilité des matériels et équipements nécessaires à l'exécution des travaux dans les délais impartis.
- Disposer et justifier d'un personnel technique compétent et expérimenté, qualifié dans le domaine des installations électriques de courants forts, capable d'assurer la bonne réalisation des prestations conformément aux normes en vigueur.

Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de FCFA de quatre-vingts millions (80 000 000) au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) prouvé par les états financiers ;
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit autre que l'avance de démarrage d'un montant minimum de FCFA trente millions (30 000 000) justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en république du Bénin.

c. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué(s), justifié(s) par la présentation d'un extrait récent du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou, à défaut, par des statuts dûment enregistrés, dont l'activité principale porte sur la fourniture et la pose de dispositifs et d'équipements électriques de courants forts.
- Disposer d'un personnel d'encadrement qualifié, ayant participé à l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années, justifié par des curriculum vitae, attestations de travail, et copies légalisées des diplômes, selon les profils suivants :

CCMP/DPB
BON A LANCER

• Un Directeur de projet, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie industriel ou en génie électrique spécialisé en courants forts (Bac+5), justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans, ayant réalisé au minimum deux (02) marchés similaires d'un montant minimum équivalent à quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA chacun, dans un terminal d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone ;

• Un Chef de chantier, titulaire d'un diplôme de niveau licence (Bac+3) en génie électrique ou domaine similaire, justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans, ayant supervisé l'exécution d'au moins un (01) marché similaire durant les cinq (05) dernières années ;

• Un Responsable HSE, titulaire d'un diplôme de niveau licence (Bac+3) en sécurité industrielle, environnement ou domaine connexe, justifiant d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans la gestion de la sécurité et la prévention des risques sur des chantiers similaires, notamment dans le secteur pétrolier ou électrique.

- Disposer d'une autorisation officielle émise par le fabricant des équipements fournis ou, à défaut, par un distributeur agréé. Cette autorisation devra être accompagnée d'une copie du certificat de partenariat ou d'agrément entre le fabricant et le grossiste ou concessionnaire concerné.
- Justifier de la disponibilité des matériels et équipements nécessaires à la bonne exécution des travaux dans les délais impartis.

Capacité financière :

- Fournir le bilan financier à la création de l'entreprise ainsi que les bilans des années d'existence ;
- Présenter une police d'assurance responsabilité civile du chef d'entreprise, couvrant obligatoirement les risques liés au marché, et incluant :

  • L'Assurance Responsabilité Civile Générale (RCG), garantissant la couverture des dommages causés à des tiers pendant l'exécution des travaux;

CCMP/DPB
BON A LANCER

- L'Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages affectant la solidité ou la pérennité des ouvrages, valable pour une durée de cinq (05) ans après la réception des travaux ;

- Justifier la disponibilité d'avoir liquides, sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit autre que l'avance de démarrage d'un montant minimum de Trente millions (30 000 000) FCFA, par une attestation émise par une banque ou institution financière agréée en République du Bénin.

Voir le document du dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les délais de livraisons sont :

N° du lot	Désignation du lot	Délai de livraison
Lot 1	Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises.	90 jours
Lot 2	Fourniture et pose de lampadaires extérieurs à double crosse, équipés de luminaires LED certifiés ATEX, incluant tous les accessoires, raccordements et prestations nécessaires à leur mise en service, toutes sujétions comprises.	90 jours

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics / Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, GANHI, Premier étage / Immeuble Fondation LOKO Derrière la Préfecture de Cotonou ; Tél **: (00 229) 01 90 25 76 43 / 01 95 73 06 69**; email : racine.hounsa@dpb.bj **à compter du 04 aout 2025 de 8h à 12h 30mn et 14h à 17h 30 mn.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à compter du **04 aout 2025 de 8h à 12h 30mn et 14h à 17h 30**

CCMP/DPB
BON A LANCER

mn.. Le dossier d'Appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics / Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, GANHI, Premier étage / Immeuble Fondation LOKO derrière la Préfecture de Cotonou Tél **: (00 229) 01 90 25 76 43 / 01 95 73 06 69**; email : racine.hounsa@dpb.bj . Le dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics / Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, sise à Cotonou, GANHI, Premier étage / Immeuble Fondation LOKO Derrière la Préfecture; Tél **: (00 229) 01 90 25 76 43 / 01 95 73 06 69**; email : racine.hounsa@dpb.bj **au plus tard le 18 septembre 2025 à 10 heures précises.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle de Réunion / Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, sise à Cotonou, GANHI, Premier étage / Immeuble Fondation LOKO Derrière la Préfecture, **le 18 septembre à 11 heures.**

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation du lot	Montant de la garantie
Lot 1	Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises.	**600 000**
Lot 2	Fourniture et pose de lampadaires extérieurs à double crosse, équipés de luminaires LED certifiés ATEX, incluant tous les accessoires, raccordements et prestations nécessaires à leur mise en service, toutes sujétions comprises.	**802 785**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires.

12. Les offres seront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

14. Les candidats sont invités à effectuer la visite du site, situé derrière « La Roche » en allant à la voirie de Cotonou contre une attestation de visite délivrée par le Directeur des Dépôts pour compter du compter du 04 aout 2025 .de 8h à 12h 30mn et 14h à 17h 30 mn.

Fait à Cotonou, le 30 juillet 2025
La Personne Responsable des Marchés Publics

CCMP/DPB
BON A LANCER

D. P. B. * Personne Responsable des Marchés Publics * PRMP *

Racine Damien HOUNSA TOTIN